

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Métiers émergents ou en particulière évolution : France compétences élargit son 7<sup>e</sup> appel à contributions

Courbevoie, le 18/03/2025

**À la suite de la décision de la Commission de la certification professionnelle, après avis de son comité scientifique, France compétences lance son 7<sup>e</sup>me appel à contributions pour alimenter la liste des métiers en émergence ou en particulière évolution. Cette année, en complément des branches et des syndicats professionnels, l'appel à contributions est élargi à d'autres acteurs de l'écosystème emploi – formation.**

France compétences lance son nouvel appel à contributions 2025 visant à actualiser la liste des métiers émergents ou en particulière évolution. Cette initiative vise à adapter plus rapidement l'offre de certifications professionnelles aux évolutions du marché du travail, en permettant un enregistrement dérogatoire au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Cette année, l'appel à contributions s'ouvre aux acteurs de l'écosystème emploi-formation (orientation, compétences, observation, certification professionnelle...), en plus des branches et syndicats professionnels. Sont notamment concernés les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA), les campus des métiers et des qualifications (CMQ), des observatoires régionaux emplois et formation (OREF)...

A la suite de l'analyse des contributions, la liste des métiers émergents ou en particulière évolution sera mise à jour en deux temps.

**Les contributions devront être envoyées, à l'adresse : [contribution-metiers@francecompetences.fr](mailto:contribution-metiers@francecompetences.fr).**

- **Pour la première phase : au plus tard le mercredi 30 avril 2025 ;**
- **Pour la seconde phase : au plus tard le vendredi 31 octobre 2025.**

➤ Les documents dédiés sont disponibles sur le site, [en cliquant ici](#).

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

### Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / [presse@francecompetences.fr](mailto:presse@francecompetences.fr)  
6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie  
[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

